

ATD Quart Monde : au plus près des familles précarisées et de leurs jeunes enfants

Mariette Legendre,
médecin,
alliée du Mouvement ATD
Quart Monde.

Dans les familles en grande précarité sociale et économique, les enfants évoluent dans un contexte d'injustices sociales. Les droits fondamentaux ne sont pas respectés pour tous les parents : chômage, travail précaire, absence de logement ou logement insalubre, mauvaise alimentation, manque de soins sont la réalité de nombreuses familles que nous côtoyons. Elles ne peuvent assurer les conditions de vie souhaitables pour le développement de leur enfant. Les parents en sont souvent conscients et s'en sentent responsables et coupables ; ils éprouvent alors un sentiment de honte.

Le Mouvement ATD Quart Monde¹ est convaincu que le bien-être du petit enfant et son développement (physique, psychique et affectif) harmonieux passent par l'accès aux droits fondamentaux de sa famille et par le mieux-être de ses parents dans notre société. Pour lutter contre ces inégalités sociales, il mène des actions pilotes comme celles de la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand, de l'espace « jeux-rencontres » du canton d'Antrain en Ille-et-Vilaine ou des actions de moindre envergure réalisées par des alliés auprès de familles, comme à Brest.

Ces actions se caractérisent par une présence régulière et dans la durée

auprès des familles, pour les connaître, permettre, petit à petit, l'émergence de leurs projets, et rechercher ensemble des conditions qui les feront sortir de la dépendance.

Aller à la rencontre, être présent dans la durée et accompagner

Cette étape est indispensable pour permettre d'accéder aux droits fondamentaux et franchir le pas vers une action collective.

Des volontaires permanents et/ou des alliés bénévoles vont à la rencontre des familles à leur domicile, comme à Bazouges et à Brest. D'autres volontaires permanents du Mouvement ATD Quart Monde vivent auprès d'elles dans la même cité ou le même quartier, construisent des liens de voisinage dans la vie quotidienne comme à Noisy-le-Grand, à Fives (Lille) ou à Maurepas (Rennes).

La présence dans la durée auprès de ces familles permet de créer une relation de confiance. Les parents, qui ont vécu dans des hôtels ou des squats, qui ont vu leurs enfants placés, qui n'ont pas de travail et ont une santé fragilisée, sont méfiants et ne croient plus en la société. Ils ont souvent peur et honte d'effectuer des démarches, peur du regard porté sur eux, des jugements et de leurs conséquences sur la famille. Ils évitent certains services.

Cette présence, par des visites régulières et fréquentes, parfois sur plusieurs années, a pour objectif de créer une relation permettant à ces adultes de nous faire découvrir leurs compétences bien souvent cachées, d'exprimer

leurs souhaits pour leur bien-être et celui de leur famille. Ce « compagnonnage » soutient la réalisation de leurs projets.

En effet, nos perspectives et nos priorités pour les sortir de la misère et leur permettre l'accès aux droits fondamentaux ne sont pas forcément ceux qu'ils choisissent. Nous devons être vigilants à ne pas leur imposer nos idées, mais chercher à les soutenir pour qu'ils puissent développer leurs propres ressources. Avant d'aller à leur rencontre, nous devons laisser de côté nos certitudes, et nous placer dans une posture d'écoute réelle, de récepteur, sans penser à leur place.

Ainsi, les projets des familles accueillies à la cité de promotion familiale, sociale et culturelle de Noisy-le-Grand (voir encadré page 49) se construisent ensemble, après des échanges nombreux, au cours desquels les parents s'expriment à la fois avec les volontaires qu'ils côtoient dans le quartier et avec l'équipe de la cité (volontaires, animateurs des diverses actions et assistante sociale). Les projets personnels des parents (travail, formation choisie, etc.) sont soutenus par l'équipe car, tout comme l'organisation de la vie en appartement ou la participation aux activités, ils concourent à renforcer leurs responsabilités parentales.

À Brest ou à Bazouges, l'accompagnement dans les démarches extérieures est proposé à des familles qui n'osent plus, par exemple, rencontrer l'assistante sociale pour une demande d'aide financière, la référente ASE de leur enfant pour une augmentation des droits de visite, la PMI vécue par-

fois comme un lieu de contrôle, le professionnel des HLM face à des impayés de loyer, ou encore aller simplement à l'école de leur enfant.

Pendant cet accompagnement, le membre du Mouvement ATD Quart Monde, médiateur discret, est là pour favoriser une meilleure compréhension des difficultés et des potentiels de la famille par les professionnels, pour écouter et ensuite expliquer, si besoin, les informations reçues. Les parents nous disent souvent que la présence d'une tierce personne entraîne plus de respect du professionnel envers eux. Cet accompagnement n'est pas toujours bien perçu par certains services, qui le vivent comme un contre-pouvoir, et ont des difficultés à reconnaître les facettes positives et les efforts faits par les parents.

Dans ce compagnonnage et dans les activités que pratiquent les parents avec le Mouvement ATD Quart Monde, nous découvrons leurs potentialités, pas toujours visibles dans une rencontre au sein d'une institution. En effet, au cours de cette rencontre, les parents, par peur, mettent souvent en place une logique de défense, tandis que les professionnels pensent souvent « savoir » et proposent leur solution. Peuvent-ils avoir l'humilité d'admettre qu'ils ne connaissent pas tous les aspects de la vie d'un parent et essayer de le comprendre ? Quand un autre regard est posé sur la personne, quand les murs d'incompréhension tombent, celle-ci peut s'exprimer plus librement. Alors, la construction ensemble de l'avenir de l'enfant est possible.

Pour ne pas entrer dans une relation de dépendance, ce soutien individuel se conjugue avec une action collective indispensable aux parents, afin qu'ils tissent des liens positifs. À tous les adultes sont proposés des lieux de parole et de rencontre avec d'autres citoyens, comme les Universités populaires Quart Monde, des activités culturelles et artistiques, etc.

Les parents, accompagnés de leurs jeunes enfants, peuvent être accueillis à la pré-école communautaire de Noisy-le-Grand où aux lieux d'accueil parents-enfants de Bazouges ou de Brest. Leurs conditions d'existence, sans sécurité, avec parfois un sentiment de perte identitaire, ont fortement fragilisé les

liens parents-enfants et le développement de leurs compétences et savoir-faire de parents. Dans ces lieux, ils peuvent les renforcer.

Les lieux d'accueil parents-enfants

Les enfants vivent une inégalité sociale puisque, leurs parents n'ayant pas d'emploi, ils ne peuvent être accueillis en crèches. On constate également que les lieux d'accueil parents-enfants ne sont pas fréquentés par les parents en grande précarité. Ils n'osent pas y aller, pour différentes raisons (peur du regard des autres parents, peur du jugement du professionnel, insécurité devant cet espace inconnu ou peur de s'absenter de son logement, etc.) ou ils n'y retournent pas parce qu'ils ne se sont pas sentis accueillis, mais observés.

Pourtant, très tôt dans l'histoire du Mouvement ATD Quart Monde, vers les années 1960, la pré-école communautaire de Noisy-le-Grand a été créée pour lutter contre les retards de langage et les placements. Elle existe toujours, et permet la rencontre entre parents de la cité, accompagnés de leurs tout-petits. Ils osent franchir la porte de ce lieu collectif après invitation d'une voisine, parfois volontaire permanente, ou de quelqu'un en qui ils ont confiance. L'enfant choisit un jeu ou une activité, seul ou avec d'autres, sous le regard de son parent ou d'une accueillante. Les parents apprennent à observer l'enfant qui, se sentant soutenu, peut aller plus loin dans son expérimentation. L'ambiance sereine permet au parent d'être auprès de son enfant, et d'oublier un instant les difficultés quotidiennes. Certains parents, n'ayant jamais joué avec leurs propres parents, découvrent l'importance du jeu pour l'enfant. Ou encore, en regardant d'autres façons de faire pour les soins corporels ou l'alimentation, ils les essaient. Ils échangent leurs idées et leurs interrogations sur le développement de l'enfant. La réalisation d'un album de développement pour leur enfant permet l'échange des observations faites à la maison et dans le lieu d'accueil.

Lieux ouverts à tous

Dans le canton d'Antrain, des espaces « jeux-rencontres » ont été créés, en 1995, dans plusieurs com-

munes, en partenariat avec l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général. À Brest, le lieu d'accueil parents-enfants de la Maison des parents ouvert, en 2009 sous la direction de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du Finistère, a été également construit en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général et la mairie.

Le principe posé est que toutes les familles soient associées dès la conception du projet. Un membre du Mouvement ATD Quart Monde tisse, à leur domicile, une relation de confiance incitant le parent à franchir la porte de ce lieu collectif. À la Maison des parents, les accueillantes assurent le transport si besoin est, favorisent les échanges avec des lieux fréquentés par ces personnes (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Resto du cœur). Les accueillantes cherchent à mettre en valeur les savoir-faire des parents. À la Maison des parents, une maman peut demander à donner le bain ou commencer à se séparer de son enfant pendant la sieste. Les ateliers parents-enfants et parents leurs permettent de développer leurs compétences parentales autour de thèmes qu'ils ont choisi et ainsi de gagner en estime de soi. Les parents les plus éloignés de la société préfèrent venir en atelier, plutôt que sur les temps d'activités libres, lors desquels les parents sont plus nombreux. Dans tous ces lieux, où règne une certaine sérénité, les parents se parlent pendant les pauses café ou les ateliers, échangent sur l'éducation (langage, propreté, séparation puis entrée à l'école, etc.), la santé de leur enfant (allaitement ou non, introduction des aliments solides, éruptions, vaccins, etc.) mais aussi sur leurs projets personnels. Les accueillantes (volontaires ou professionnelles) font circuler la parole et apportent des éclairages.

À la Maison des parents, les réunions parents-professionnelles permettent à chacun de revoir leurs représentations sur des thèmes comme la famille, l'éducation, le vivre ensemble.

Les accueillantes sont accompagnées par un psychologue ou un pédopsychiatre. Comme les membres du Mou-

vement ATD Quart Monde, elles cherchent toujours à respecter le développement de l'enfant, son bien-être et le temps nécessaire aux parents pour que leur situation évolue. Parfois, de fortes interrogations se posent, quant à l'intérêt de l'enfant, devant les difficultés des parents à intégrer tous les besoins de l'enfant. Cela nécessite de la part des accueillantes une grande attention aux enfants comme aux parents, de la créativité pour rechercher avec eux les réponses les plus adaptées.

Tous ces lieux sont reliés aux partenaires du quartier : présence régulière de la puéricultrice PMI à Bazouges, présence ponctuelle de la PMI pour délivrer des informations aux parents dans les autres lieux, visite de l'école maternelle et activités autour du livre au sein de celle-ci, participation avec d'autres parents à une journée festive et au projet éducatif local d'un centre de loisirs ou de l'école. Ces lieux sont ainsi des « espaces passerelles » vers la société.

Des actions culturelles ou artistiques sont proposées aux parents

Les parents accompagnés par le Mouvement ATD Quart Monde ont la possibilité de participer à des Universités populaires ou à des échanges de savoir. Sur chaque thème, les personnes réfléchissent en petit groupe, pendant une ou plusieurs réunions. Puis, chaque groupe prépare un écrit qu'il pourra lire, ou utilise une autre forme de communication. Le jour de l'Université populaire Quart Monde, les groupes présentent leur réflexion. Ce sont des lieux de formation pour les parents, qui mettent en mots leur expérience, et aussi pour les experts invités, qui découvrent le quotidien des personnes en grande précarité, les obstacles rencontrés, les réponses inadaptées proposées par la société. A titre exemple, ces dernières années, le groupe de parents d'ATD Quart Monde de Brest a pu échanger avec le médecin départemental PMI et la surveillante de la maternité sur la périnatalité, avec le service Santé Environnement de la ville sur le bien-être, etc. Les parents ont aussi la possibilité de participer à d'autres actions culturelles et artistiques (chorale, dessin, théâtre, etc.).

Tous ces lieux d'ouverture sociale et culturelle peuvent être des tremplins formidables pour permettre aux familles, parents et enfants, très enfermés dans des situations de grande pauvreté et d'exclusion sociale, de pouvoir, peu à peu, nouer des relations avec des personnes qu'elles ne rencontreraient pas dans d'autres circonstances. Mais cela exige une grande volonté de la part des porteurs de projet, professionnels et bénévoles, une attention particulière aux plus isolés et beaucoup de patience et de confiance, pour accompagner les personnes et avancer à leur propre rythme.

1. ATD Quart Monde signifie « Agir Tous pour la Dignité Quart Monde ». Pour en savoir plus : www.atd-quartmonde.fr

NOISY : UN LIEU QUI ACCUEILLE LES FAMILLES TRÈS PAUVRES ET LEURS ENFANTS

La cité de Noisy s'enracine dans l'histoire des personnes très pauvres. Le Mouvement est né dans le bidonville de cette commune, la cité de promotion familiale était voulue par le Mouvement à la destruction du bidonville, avec pour objectif d'accueillir et d'accompagner des familles sans domicile, ayant perdu des repères de vie en société depuis plusieurs années. La toute première initiative de Joseph Wresinski fut, vers 1960, de créer un jardin d'enfants, lequel fut transformé en pré-école communautaire. Cette cité, gérée par une équipe d'une vingtaine de personnes du Mouvement, accueille des familles très pauvres et leurs enfants. Elle leur propose un logement et un accompagnement global, pour une durée de trois ou quatre ans en moyenne, préparant leur réinsertion dans un milieu « ordinaire ». L'action menée par cette cité de promotion familiale s'inscrit dans un partenariat avec l'État, dans le cadre du financement des Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), et avec des bailleurs sociaux pour la mise à disposition des logements de première étape et la recherche de relogements s'inscrivant dans le droit commun.

M. L.